

Zeitschrift: Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung

Herausgeber: Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat

Band: 14 (1938-1939)

Heft: 13

Artikel: Nos cartes topographiques

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-707931>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Postauto in den Nebel hinunter steuern, von dessen Existenz wir lediglich durch das Radio hörten. Wir werden all die, wenn auch anstrengenden, so doch schönen und lehrreichen Tage im sonnigen und gastlichen Sörenberg in bester Erinnerung behalten. Th.

Tagung der Aktiven der Fest.Art.Kp. 10 u. 11

Der geschichtlichen Ereignisse aus den Jahren 1914—1918 würdig zu gedenken, besammeln sich die Aktiven der ehemaligen Fest.Art.Kp. 10 und 11 Sonntag den 11. Juni 1939 in der Festhalle des Schützenhauses im Albisgüttli in Zürich zu einer Erinnerungsfeier.

Da vorgängig den offiziellen Einladungen zur Teilnahme am Jubiläumstage die Feststellung aller Adressen erforderlich ist, ersucht die Initiativkommission alle ehemaligen Korpsangehörigen um umgehende Einsendung ihrer genauen Adressen mit Grad, Einteilung und Geburtsjahr, an Fourier Hans Albrecht, Stolzestrasse 16, Zürich 6.

Literatur

Vier Jahre am Feind. Von Colin Roß. Meine Erlebnisse im Feld. Geheftet RM. 2.90, Leinen RM 3.60. F. A. Brockhaus, Leipzig. 1938.

Der erfolgreiche Reiseschriftsteller Colin Roß hat vor 20 Jahren seine Kriegserlebnisse niedergeschrieben und gibt sie nun ohne irgendwelche Änderungen heraus. Sie wurden geschrieben unter dem Eindruck des unmittelbaren Erlebens im letzten Kriegsjahre, als der Verfasser verwundet im Lazarett lag. Viele Leser kennen die Schilderungen des Verfassers aus allen Erdteilen; er ist nicht ein Reiseschriftsteller der herkömmlichen Art. Er ist mit den wirtschaftlichen, soziologischen und politischen Verhältnissen der von ihm bereisten Länder vertraut, er kennt die Geschichte, die neueste und die vergangene, der fremden Staaten, er versteht die Fäden der großen Politik aufzudecken. Seine Reisebücher sind zugleich Fundgruben des politischen und geopolitischen Wissens. Sein neuestes Buch, «Vier Jahre am Feind», ist ein lebendiges Dokument des großen Ringens der Völker in den Jahren 1914—1918. Es wird in diesem Buche weniger das Psychologische des eigentlichen Soldatentums hervorgehoben, als das Erlebnis eines denkenden Menschen im Krieg. Das Buch ist voller Spannungen, aber glücklicherweise ohne jede Pathos! Colin Roß tat Dienst bei der Artillerie und bei der Infanterie, als Bataillons- wie als Abteilungsadjutant, als Ordonnanzoffizier beim Regiment usw. Wir werden von ihm durch eine bunte Fülle kriegerischer Taten geführt; in den Strudel der Kämpfe in Belgien, Frankreich, vor Verdun, in Serbien, Rußland, auf der Insel Oesel, gegen Kerenski und die Bolschewiki. Nirgends verliert der Verfasser den großen Ueberblick. Sein Buch ist voll Ehrlichkeit und Wahrheitsliebe. Sollte sich irgendeiner den Krieg immer noch als ein besseres Manöver, als etwas «Frisch-Fröhliches» vorstellen, so wird er durch dieses Buch enttäuscht werden, denn der wirkliche Krieg hat nichts mit dem fröhlichen Manöverleben zu tun. Er ist die ernsthafte Sache auf dieser Welt. Nur männliche Tüchtigkeit des einzelnen und eines ganzen Volkes kann im Kriege bestehen, in diesem bittersten Ernst des Lebens; denn im Kriege stehen der einzelne und das ganze Volk vor dem offenen Tore des Todes. Wenn wir das Buch von Colin Roß gelesen haben, dann wird uns wiederum klar, wie provisorisch die Existenz der Staaten, das Leben der Völker und des einzelnen Menschen auf dieser Welt ist. Die Beschäftigung mit dem Kriege führt uns zu einem ernsten Leben und der Gedanke an den Krieg führt ein Volk zum tüchtigen Leben. Gerade in diesen Tagen kann die Lektüre des Buches von Colin Roß jedem Manne, der sich innerlich wappnen will, angeleitet empfohlen werden. H. Z.

Annuaire statistique du commerce des armes et des munitions, 1938. Sér. P. Société des Nations 1938. IX. 4, 340 pages, fr. 12.50.

La Société des Nations vient de faire paraître la nouvelle édition de l'Annuaire statistique du commerce des armes et des munitions qui en est maintenant à sa quatorzième année de publication. Cette édition contient des renseignements sur les importations et les exportations des armes, munitions et matériels de guerre de 60 pays et 64 colonies, protectorats et territoires sous mandat. Cet ouvrage a pour but principal de donner dans la mesure du possible des renseignements sur le commerce international des armes, munitions et matériels divers destinés à la guerre. Il a fallu, pour son élaboration, surmonter certaines difficultés et notamment celles qui proviennent de l'absence d'une distinction précise entre les armes et munitions destinées à la guerre

et celles destinées aux sports et à la défense personnelle. Une autre difficulté résidait aussi dans l'absence d'une classification internationale uniforme des armes et munitions.

Cet annuaire comprend trois parties dont la première renferme des tableaux statistiques sommaires indiquant pour chaque pays le volume des exportations et importations d'armes et de munitions ainsi que leur valeur exprimée en monnaie nationale. La deuxième partie, qui est peut-être la plus importante, est réservée aux tableaux récapitulatifs indiquant pour les cinq dernières années la valeur des exportations et importations de presque tous les pays du monde convertie en dollars or. On y trouve aussi, pour cette même période, la valeur globale du commerce international des armes et munitions et la position que chacun des pays exportateurs ou importateurs occupe dans l'ensemble de ce commerce. Enfin, la dernière partie renferme des tableaux tirés de publications officielles consultées, tableaux qui ont fourni la base pour les calculs statistiques figurant dans les deux premières parties du volume. La bibliographie complète de toutes les publications consultées est également donnée.

Nos cartes topographiques

Le Service topographique fédéral a célébré en mai 1938 le centième anniversaire de son existence. En effet, lors de la séance de la diète fédérale du 15 juin 1837 *Guillaume-Henri Dufour* alors quartier-maître général de l'armée suisse (chef de l'état major général), et en cette qualité directeur de la carte, avait obtenu les crédits nécessaires à la création d'un *bureau topographique permanent*. L'établissement d'une bonne carte topographique était réclamé depuis de nombreuses années, tant par les milieux militaires que par les milieux scientifiques. Les opérations géodésiques, entreprises en 1809 lors de l'occupation de la frontière, et aux fins de doter notre pays d'un réseau de triangulation homogène, n'avançaient que lentement et péniblement au gré des crédits alloués par la diète fédérale. La Société helvétique des sciences naturelles, sur l'instigation du professeur B. Studer, avait également signalé en 1828 le manque de bonnes cartes topographiques de la Suisse et l'intérêt qu'elle portait à la réalisation de cette œuvre. Malgré l'aide financière offerte par cette société, ce n'est que 10 ans plus tard et après bien des tractations qu'une convention fut établie entre Dufour, représentant la diète fédérale et Studer, au nom de la Société helvétique des sciences naturelles au sujet de la confection de la carte. Il n'en fallait pas plus pour donner aux travaux en cours d'exécution un essor tout à fait inattendu. Le bureau topographique fédéral, dont le personnel était composé au début de deux ingénieurs et d'un dessinateur, existait en fait à Genève à partir de 1838. Dès lors les travaux géodésiques et topographiques progressent rapidement; plusieurs cantons possèdent déjà de bons levés de leur territoire; d'autres se déclarent prêts à les exécuter avec l'appui financier de la Confédération, alors que dans les cantons montagnards, faute de moyens, ce sont les ingénieurs fédéraux qui exécutent les levés. En 1845 les deux premières feuilles de la «Carte topographique de la Suisse» à l'échelle de 1 : 100 000 sortent de presses (feuilles XVI et XVII) et après 26 ans de travail assidu, en 1864, les 25 feuilles de la carte «Dufour» sont publiées. Il est inutile de rappeler ici que, jusqu'à nos jours, la carte Dufour est restée un chef-d'œuvre cartographique. Entièrement gravée sur cuivre, elle était à l'origine tirée en une seule couleur, en noir; dans la suite l'hydrographie et les glaciers furent imprimés en bleu. Le relief est exprimé au moyen de hachures; l'éclairage oblique venant du nord-ouest convient particulièrement bien à la représentation cartographique de notre pays.

Sitôt la publication de la Carte topographique de la

Legenden zu nebenstehenden Bildern

- 1 Handgranatenwurf aus einer Deckung heraus: blitzschnelles Aufschnellen beim Abwurf ist notwendig, soll aber die Höhe von einem Meter nicht überschreiten.**
Jet de grenades depuis un couvert: un saut rapide au moment du jet est nécessaire, toutefois la hauteur d'un mètre ne doit pas être dépassée.
Lancio di granate dal coperto. Un fulmineo e rapido mostrarsi è inevitabile, ad ogni modo non si dovrà esporsi, al massimo, che per un metro in altezza.
- 2 Wurf einer Stielhandgranate aus kniender Stellung: der Körper ist leicht nach rückwärts gebogen, das Körperf gewicht gleichmäßig auf beide Beine verlegt, der Arm ist stark nach rückwärts ausgestreckt, Jet d'une grenade à manche de la position „à genoux“: le corps est légèrement penché en arrière, son poids également réparti sur les jambes, le bras est fortement tendu en arrière.
Lancio, in ginocchio, di una granata d'acciaio: Il corpo è lievemente piegato all'indietro, il peso del corpo ugualmente ripartito sulle gambe, il braccio fortemente teso all'indietro.**
- 3 Namentlich beim Werfen von Defensiv-Handgranaten ist es unbedingt notwendig, sofort nach dem Abwurf wieder hinter der Deckung zu verschwinden.**
Il est indispensable, notamment lors du lancement de grenades défensives, de se remettre à couvert aussitôt le jet effectué.
Specialmente se si tratta del lancio di una granata difensiva è indispensabile rimettersi immediatissimamente al coperto.
- 4 Macht der Gegner von der Handgranate Gebrauch, so ist der Wurf scharf zu beobachten, um . . . (siehe Bild 5)**
Si l'ennemi fait usage de grenades à mains, il faut intensément observer le jet, de manière . . . (voir cliché 5)
Quando l'avversario facesse uso di granate a mano è indispensabile osservare con precisione il getto, per . . . (Vedi fig. 5)
- 5 . . . sich je nach dem Aufschlagen sofort stark in der betreffenden Richtung an die Deckung drücken zu können. Bei Aufschlag links wird man sich also nach links zu werfen haben . . .
. . . à pouvoir selon le point de chute, se coller immédiatement au couvert dans la direction correspondante. En cas de point de chute à gauche, se jeter à gauche également, . . .
. . . potersi, dopo lo scoppio, immediatamente mettere al coperto: se lo scoppio avviene sulla sinistra si dovrà gettarsi a sinistra . . .**
- 6 bei Aufschlag vor der Deckung möglichst nach vorne dem Gegner zu und . . .
. . . en cas de point de chute devant le couvert, se jeter si possible en avant face à l'ennemi . . .
. . . se lo scoppio si effettua di fronte, tentare, più che lo si può, di gettarsi innanzi, mentre . . .**
- 7 bei Aufschlag rechts, nach rechts hin an die Deckung pressen.
. . . et en cas de point de chute à droite, se jeter à droite contre le couvert.
. . . se la granata scoppia a destra, gettarsi al coperto verso destra.**
- 8 Sprungweise geht der Stoßtrupp vor, nachdem er jeweils die nächste Deckung mit Handgranaten gesäubert hat.**
La troupe de choc avance par bonds qu'elle effectue en nettoyant au préalable à coups de grenades les couverts successifs de l'ennemi.
Il gruppo d'assalto progredisce a salti occupando le posizioni avversarie dopo di averle "ripulite" a mezzo delle granate a mano.

Suisse terminée, le général Dufour demanda son remplacement à la direction de la carte et du bureau topographique. Elle fut confiée au Lieut.-col. *Hermann Siegfried* de Zofingen qui avait été pendant de nombreuses années le collaborateur de Dufour. En même temps le Bureau topographique fut transféré de Genève à Berne, en 1865. Sitôt après la publication de la carte topographique de la Suisse le besoin de cartes à plus grandes échelles se fit sentir. C'est au Club alpin suisse, fondé en 1863, que l'on doit l'initiative, relative à la publication des levés originaux de la carte Dufour. Siegfried reconnaît de suite les avantages de cette proposition et soutint le projet auprès des autorités. Il réussit entièrement dans cette tâche puisque le 27 novembre 1868 l'Assemblée fédérale acceptait les projets de lois concernant la publication des levés de plans topographiques et la continuation des travaux topographiques. Ce fut l'origine de la publication de l'*«Atlas topographique de la Suisse aux échelles de 1 : 25 000 et 1 : 50 000* appelé brièvement l'*«atlas Siegfried»*. Cet atlas comprend 456 feuilles à l'échelle de 1 : 25 000 (Jura et Plateau) et 132 feuilles à l'échelle de 1 : 50 000 (Alpes) soit un total de 588 feuilles. En 1873 une réduction de la carte Dufour sortit de presses, la *Carte générale de la Suisse à l'échelle de 1 : 250 000*. Cette carte publiée en 4 feuilles, exécutée d'après les mêmes principes que la carte Dufour fut gravée sur acier et sur cuivre. Plus tard, en 1879 paraissait

la *Carte d'ensemble de la Suisse et des territoires frontières à l'échelle de 1 : 1 000 000* gravée sur pierre pour l'impression en 6 couleurs.

La publication de ces différentes cartes topographiques et géographiques occupa le Bureau topographique pendant les années 1870 à 1900. Des levés et contrôles montrèrent bientôt que la plupart des feuilles de l'*Atlas topographique* publiées pendant cette période devaient être mises à jour, voire révisées complètement. D'autre part, les mensurations cadastrales prévues par le code civil suisse de 1907 amorcèrent les travaux de la nouvelle triangulation fédérale et du nivelllement de précision. Il était alors tout naturel d'envisager dans un prochain avenir la confection d'une nouvelle carte topographique s'appuyant sur des bases géodésiques modernes et sûres. La guerre mondiale de 1914—1918 interrompit les travaux préliminaires et les études relatifs à la nouvelle carte; ceux-ci ne furent repris qu'en 1922. En ce moment la situation était encore plus favorable que précédemment. Les bases géodésiques étaient à peu près achevées et les méthodes de levés photogrammétriques parfaitement au point; malgré cette situation des plus propice pour la mise en œuvre de ce grand travail, il fallut attendre plus de 10 ans avant que les bases légales fussent promulguées. C'est en 1935 que l'Assemblée fédérale accepta la *loi fédérale concernant l'établissement des nouvelles cartes nationales*. Le programme d'exécution prévu par cette loi fut accepté et mis en vigueur par le Conseil fédéral au début de 1937. Ce programme prévoit l'établissement de *6 nouvelles cartes nationales*, 3 *cartes topographiques*: 50 000^{me} (carte militaire unique), 25 000^{me} et 100 000^{me}, 3 *cartes géographiques*: 200 000^{me}, 500 000^{me} et 1 000 000^{me}. La plus urgente est la carte militaire au 50 000^{me}; elle sera publiée d'un seul trait de 1938 à 1952.

Voyons maintenant très brièvement, comment sont confectionnées nos cartes topographiques modernes et tout particulièrement notre *carte militaire ou carte de l'armée à l'échelle de 1 : 50 000*.

Lorsqu'on établit la carte topographique d'un pays quelconque, on pose le problème de représenter sur une feuille de papier une partie plus ou moins grande de la sphère à une échelle bien déterminée. Enveloppons une sphère d'un morceau d'étoffe; nous verrons qu'il est impossible d'éviter les plis. Le problème inverse, c'est-à-dire d'étendre une portion de la sphère à plat ne peut pas se résoudre sans qu'il y ait des plis ou des déchirures de la calotte sphérique. Dans le cas de la Suisse on a cherché une représentation plane présentant le minimum de déformations ou d'altérations. On ne peut pas les éliminer entièrement. La *projection conforme cylindrique à axe oblique* a été choisie pour notre pays. Les altérations résultant de l'emploi de cette projection sont si minimales qu'il n'est pas nécessaire d'en tenir compte pour nos cartes topographiques. L'ancien observatoire de Berne a été choisi comme point central du système de projection. C'est à cet observatoire que furent exécutées les mesures astronomiques utilisées pour l'orientation du réseau de triangulation de la Suisse sur la sphère terrestre.

On ne peut pas établir la carte d'un pays en commençant à un « bout » et en terminant à l'autre « bout ». Il faut tout d'abord établir un canevas, un squelette de points fixes bien déterminés, bien répartis qui serviront de point de départ pour le levé de détail. La *triangulation* a pour objet la détermination de la position des points fixes et le *nivellement de précision*, l'altitude de ceux-ci. Le triangle est la forme géométrique la plus simple. En

juxtaposant des triangles les uns aux autres on obtient une chaîne de triangle, un réseau ou un canevas de triangulation. Pour déterminer les éléments des triangles, il suffit de connaître la valeur des angles aux sommets et la longueur d'un seul côté. Comme on ne peut pas mesurer directement la longueur d'un côté de triangle (30 à 70 km de longueur), on doit se contenter de mesurer une base géodésique de 2 km de longueur environ, puis de la développer au moyen d'un réseau de triangles, jusqu'à ce qu'on obtienne la longueur du côté de départ. Suivant la longueur moyenne des côtés on distingue plusieurs ordres de triangulation. La triangulation de I^{er} ordre de la Suisse, dont la longueur moyenne des côtés de triangles atteint 30 km, la longueur maximale 80 à 100 km, comporte 3 bases géodésiques situées dans les plaines d'Aarberg, de Weinfelden et de Bellinzone. Entre les points de I^{er} ordre on intercale des points de II^{me} ordre, dont la distance réciproque est de 15 km environ, puis des points de III^{me} ordre distants en moyenne de 3—5 km. Ces 3 groupes de points trigonométriques font partie de la *triangulation fédérale*; l'exécution de ce travail a été confiée au service topographique durant les années 1900—1922. La mensuration des bases achevée, le gros travail réside dans l'érection des points de triangulation et la mesure des angles. Le géodésien doit y consacrer toutes ses forces physiques et toute sa science.

Le 1^{er} cours central de l'ASSO,

les 11/12 février 1939, à Wallenstadt, pour le lancement de grenades à main

Ce premier des trois cours prévus a remporté un grand succès et 116 participants y suivirent une excellente instruction sous la direction du lieutenant-colonel Däniker, commandant des écoles de tir de Wallenstadt, assisté de 5 officiers instructeurs. Pendant ce cours théorique et pratique tout à la fois, les élèves eurent l'occasion de s'exercer avec la munition de guerre, dont on leur démontra également l'efficacité en faisant exploser à tour de rôle, dans des caisses en bois spéciales, les trois types de grenades à main dont nos troupes sont dotées.

En fin de cours, les 5 chefs de classe, sous la direction du lieutenant-colonel Däniker firent une démonstration d'attaque d'une troupe de choc armée de grenades, accompagnée d'un char de combat, protégée par des brouillards artificiels et le feu de fusils-mitrailleurs et de mitrailleuses.

Au cours de cet exercice très suggestif, les élèves purent se rendre parfaitement compte de ce qui manque encore à l'instruction de notre infanterie dans ce domaine. Si l'on songe que pendant la grande guerre, en 1915 déjà, on commençait à reconnaître cette lacune devant l'importance que prenait de jour en jour l'emploi de la grenade à main dans le combat rapproché, on comprend mieux les efforts de l'Association suisse de sous-officiers pour développer toujours plus l'exercice de cette importante discipline de son plan de travail.

Les statistiques ont démontré qu'en 1916, la consommation mensuelle de grenades de l'armée allemande était en chiffre rond de 30 millions, c'est-à-dire d'un million de grenades par jour; en considérant qu'en moyenne, un homme sur dix se trouvait face à l'ennemi à distance de jet de grenades à main, on en peut déduire que, dans les premières lignes, chaque homme devait utiliser 5 à 10 grenades par jour. Ces chiffres sont suffisamment éloquents pour démontrer l'importance qu'il y a lieu d'attacher au lancement de grenades et à la fabrication de cette munition, qu'on pourrait également faire connaître utilement à nos troupes d'armes spéciales.

Il cittadino svizzero è sempre soldato

Con un senso leggittimo di orgoglio togliamo dal «Magyar Szemele» un articolo che con un severo e rigido senso di verità analizza l'esercito ed il culto della tradizione militare nel nostro paese. Se dobbiamo credere a questo articolo, se vogliamo riconoscere in noi quelle qualità che sfuggono, alle volte, alla nostra auto-

critica, dovremmo con ogni nostra energia mantenere, migliorare, consolidare le qualità che formano del popolo svizzero il simbolo di una fratellanza di cui il mondo tanto sente la necessità. E poichè la guerra di domani esigerà prontezza, sicurezza, morale preparazione, intelligenza che dovrà in ogni momento regolare la vivacità mentale, la rapida concezione, acuire la precisione, l'intuizione, lo spirito di sacrificio, svegliare quel l'atavismo di guerriero che sonnechia in fondo all'animo di ogni Svizzero, possiamo con certezza garantire l'indipendenza di questa nostra terra di pace, di costruttiva pace, di tolleranza, di libertà invidiata ed invidiabile.

«Partecipai quest'anno all'VIII Congresso Storico Internazionale ed ebbi spesso occasione di parlare con Svizzeri a Zurigo, Berna e Lucerna. Fossero storici, o scienziati in genere, o anche uomini estranei agli studi, la nostra conversazione veniva a cadere regolarmente sulla guerra mondiale. Tutti mi pregavano di raccontare loro qualche cosa delle mie esperienze di guerra, poichè essi la guerra la conoscono soltanto in teoria. Ma se poi la conversazione ci portava nel campo della storia dei secoli passati mi accorgevo che lo Svizzero — a qualunque Cantone, a qualunque ceto sociale o religione egli appartenga — *nel fondo della sua anima è sempre soldato*. L'interessamento per le discipline militari, il profondo rispetto della tradizione militare, nella Svizzera, non è una frase vuota, ma corrisponde ad un vero bisogno spirituale. Sappiamo che la Svizzera non ha un vero e proprio esercito stanziale, non ha reparti che possono trasmettere da generazione in generazione una gloriosa tradizione di molti secoli; tanto più sorprende il fatto che anche nella Svizzera di oggi il culto dell'esercito sia sempre vivo.

È noto che la Svizzera possiede soltanto un piccolo esercito. In caso di mobilitazione, però, tutta la popolazione maschile atta a portare le armi, verebbe chiamata a far parte della leva in massa. L'obbligo di difendere il paese è imposto quindi a tutti i cittadini, di modo che in caso di guerra le cornici del piccolo esercito professionale permanente sarebbero rapidamente allargate ed i vuoti subito colmati.

Ogni cittadino svizzero è militarmente istruito ed è tenuto a partecipare alle esercitazioni militari corrispondenti alla sua classe. Nelle questioni riguardanti la difesa nazionale decide in ultima istanza il consiglio federale cui spetta anche il diritto di nominare, in caso di guerra, il comandante supremo dell'esercito. Tutti i posti di comando sono affidati, in caso di guerra, ad ufficiali di complemento. L'esercito stesso fu organizzato e reso più moderno dal gennaio del 1938. Valendosi dei confini naturali e di potenti opere di fortificazione, il piccolo esercito della Svizzera, fornito delle più moderne armi di difesa, assolverebbe senza dubbio efficacemente il compito di proteggere la neutralità della Confederazione. L'attività dell'esercito, in tempo di pace, consiste nell'istruzione impartita alle reclute, nelle periodiche manovre dei congedati e nelle esercitazioni teoriche svolte dagli ufficiali. Le lingue di servizio sono la tedesca, la francese, l'italiana e la reto-romana. I reggimenti costituiti dalle reclute funzionano di regola soltanto per 3 mesi all'anno. L'istruzione è affidata agli ufficiali di complemento, guidati da ufficiali effettivi. L'istruzione del corpo degli ufficiali effettivi ha luogo nella sola accademia militare della Svizzera, il cui livello scientifico è sotto ogni aspetto altissimo.

A chi conosca il funzionamento degli eserciti regolari delle grandi potenze europee, sembra incredibile che un esercito complemento che in realtà funziona sol-